



14ème législature

Question N° : 58801	De M. Jacques Bompard (Non inscrit - Vaucluse)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie, redressement productif et numérique		Ministère attributaire > Économie et finances
Rubrique > politique économique	Tête d'analyse > croissance	Analyse > actions de l'État.
Question publiée au JO le : 01/07/2014 Réponse publiée au JO le : 20/09/2016 page : 8428 Date de changement d'attribution : 31/08/2016		

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de M. le ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique sur les statistiques qui établissent que le manque de productivité de notre économie détruit la richesse des Français. Depuis 40 ans, la France décroche progressivement mais sûrement en termes de richesse par habitant des autres pays développés. Selon divers experts, la cause première de ce déclassement est la baisse de la productivité qui s'accroît depuis 20 ans. Les gains de productivité horaire ne compensent plus depuis 1990 le recul des heures travaillées. Sans un abandon total des mesures idéologiques prises par le Gouvernement ces dernières décennies, ainsi qu'un retour au pragmatisme et au bon sens économique, aucun espoir de redressement ou d'amélioration n'est possible. Il lui demande quand et comment le Gouvernement compte mettre en place la politique de salut public que nous impose la situation.

Texte de la réponse

D'une part, la situation est très différente selon les pays auxquels on compare la France. Vis-à-vis des États-Unis par exemple, le décrochage de la France en termes de productivité est bien réel mais commun à un vaste ensemble de pays. Vis-à-vis d'autres économies développées, en particulier l'Allemagne et les pays d'Europe du Nord, le facteur principal en cause est un déficit relatif d'activité en France qui touche notamment les jeunes et les seniors. Par ailleurs, un autre facteur, le facteur démographique, a pu pénaliser temporairement les performances relatives de la France en termes de produit intérieur brut par habitant par rapport à l'ensemble des pays mais devrait jouer positivement à l'avenir lorsque les moins de 15 ans d'aujourd'hui seront en âge de travailler. Enfin, il convient de souligner que la France n'a pas connu de baisse de productivité mais des gains de productivité moindres par rapport à une « moyenne » de pays développés, la moyenne étant ici une notion trompeuse car elle masque des situations très contrastées selon les différents pays. Aujourd'hui, la France reste l'une des économies les plus productives au monde et l'enjeu, actuellement, est de conserver cet avantage et non d'enrayer un déclin qui ne s'est pas encore manifesté. Pour faire face à ces nombreux défis, le Gouvernement a engagé des réformes fortes et structurantes, qui visent à augmenter le taux d'activité et à soutenir l'innovation qui se trouve à la source des gains de productivité. Ces mesures sont présentées dans le programme national de réforme. Le pacte de responsabilité et de solidarité, en réduisant le coût du travail et la fiscalité sur les entreprises, permettra de soutenir l'emploi et de renforcer la compétitivité mais également de restaurer les marges de manœuvre des entreprises pour investir et innover. La dernière réforme des retraites adoptée le 18 décembre 2013, en allongeant la durée d'assurance nécessaire pour l'obtention d'une pension à taux plein, doit permettre d'augmenter le taux d'emploi des seniors et d'accroître ainsi le



potentiel de croissance de l'économie. Enfin, les mesures de simplification administrative, les réformes pro-concurrentielles, le renforcement et l'extension des dispositifs favorisant la recherche et l'innovation (crédit d'impôt recherche, programme d'investissements d'avenir, dispositif jeunes entreprises innovantes, ...) représentent des actions de grande ampleur pour soutenir l'innovation et la productivité.